

I-L'univers épique

*Le Charroi de Nîmes*<sup>1</sup>(vers 1140)

*Li cuens Guillelmes vestit une gonnele  
De tel burel com il ot en la terre  
Et en ses jambes unes granz chauce perses,  
Sollers de buef qui la chauce li serrent ;  
Ceint un baudré un borjois de la terre,  
Pent un coutel et gaine mot bele,  
Et chevaucha une jument molt foible ;  
Dos viez estriers ot pendu a sa sele ;  
Si esperon ne furent pas novele,  
Trente anz avoit que il porent bien estre ;  
Un chapel ot de bonet en sa teste. (v. 1036-1046]*

Traduction : Le comte Guillaume a revêtu une tunique / de bure à la mode du pays ; / il a mis sur ses jambes de grandes chausses violâtres / et des souliers en cuir de bœuf qui lui serrent les chausses ; / Il ceint le baudrier d'un bourgeois du pays, / Y suspend un couteau et une magnifique gaine, / Il monte une jument très faible ; / deux vieux étrières pendent à sa selle ; / loin d'être neufs, ses éperons / peuvent bien avoir trente ans ; / sur la tête, il porte un chapeau de feutre.

*Nos, syglatons et dras porpres et pailles  
Et escarlates et vert et brun proisable,  
Tranchanz espiez et hauberz et verz heaumes,  
Escuz pesanz et espees qui taillent. (v. 1064-1067)*

Traduction : Nous transportons des brocarts, des vêtements de pourpre, des soieries, / de précieux tissus verts et bruns, / des lances tranchantes, des hauberts, des heaumes luisants, / de lourds boucliers et des épées qui taillent.

*Syglatons, sire, cendaus et bouqueranz  
Et escarlate et vert et pers vaillant*

---

<sup>1</sup> LACHET Claude, *Le Charroi de Nîmes*, édition et traduction, Folios classiques, Gallimard, 1999.

*Et blans hauberz et forz elmes luisanz,  
Tranchanz espiez et bons escuz pesanz,  
Cleres espees au ponz d'or reluisanz. (v. 1139-1143)*

Traduction : Des brocarts, seigneur, des taffetas, des bougrans, / de précieux tissus verts et violets, / de blancs hauberts, de solides heaumes étincelants, / des lances tranchantes, de bons et lourds boucliers, / de brillantes épées au pommeau d'or reluisant.

*Encres et soffres, encens et vis argent,  
Alun et graine et poivres et safran,  
Peleterie, bazenne, et cordoan  
Et peaux de martre, qui bones sont en tens. (v. 1148-51)*

De l'encre, du soufre, de l'encens, du vif-argent, / de l'alun, de la cochenille, du poivre, du safran, / des pelleteries, de la basane, du cuir de Cordoue, / des peaux de martre, bonnes en hiver.

*Les Enfances Vivien<sup>2</sup> (début du XIII<sup>e</sup> siècle)*

*Filz Viviens, dist Godefrois li bers,  
Se tant poez acroitre et amander  
Par les marchiés me seüssiez aler,  
Et mes boins drais et vendre et achater,  
Si aprenrois et do poivre et do bleif,  
Et des mesurres comment doient aler,  
Soier au change les monoies garder,  
Riche seras en trestout ton aé ;  
Tos mes tresors vos iert abandonné. (v. 841-849)*

Traduction : Vivien, mon fils, dit Godefroy, l'homme de bien, / si tu pouvais grandir et t'éduquer au point / d'être capable de fréquenter pour moi les marchés, / de vendre et d'acheter mes belles étoffes, tu saurais tout sur le poivre et le blé, / Et sur le bon usage des mesures, / tu saurais être au change le gardien des monnaies, / tu serais riche toute la vie durant. / Tout mon trésor sera alors à toi.

*Hervis de Metz<sup>3</sup> (avant 1215)  
Avec vos oncles en irez a Provins.  
Chargerai vous et deniers et florins*

---

<sup>2</sup> BOUTET D., *Les Enfances Vivien*, dans *Le cycle de Guillaume d'Orange*. Anthologie, LGF, Lettres gothiques, 1996.

<sup>3</sup> HERBIN J.-Ch., *Hervis de Mes*, chanson de geste anonyme. Édition d'après le manuscrit Paris B.N. fr. 19160, Genève, Droz (TLF, 414), 1992.

*.III. mil mars que d'argent ne d'or fin,  
S'achaitérés et dou vair et dou gris,  
Des dras de Flandres qui vendront a Provins  
Et des joiaus qui vendront de Paris  
Hainas et coupes, et des chiers maizerins. (v. 283-289)*

Traduction : Vous vous rendez à Provins avec votre oncle. Je vous confierai des deniers et des florins et quatre mille marcs d'argent et d'or précieux, vous achèterez des fourrures, des tissus de Flandre apportés à Provins, des bijoux venus de Paris ainsi que des vases et des coupes et des récipients de prix.

*Se tu ne vais a la foire de Provins  
En mon ostel ne te vanras gesir,  
Mangier ne boire ne aler ne venir. (v. 302-304)*

Traduction : Si tu ne vas pas à la foire de Provins, tu ne pourras pas revenir vivre chez moi, ni y manger ou boire, ni aller et venir.

*Par celle crois ou li cors Deu fut mis,  
Quant je vendrai a la foire de Provins,  
J'achaterai mon boin et mon devis ! (v. 308-309)*

Traduction : Par la Croix où Dieu fut cloué, quand j'arriverai à la foire de Provins, j'achèterai ce qui me plaît et ce que je veux.

*Quant tu vendras a la foire a Provins  
Trop n'i despendre, biax fix, je te pri ! (v. 316-317)*

Traduction : Quand tu seras à la foire de Provins, ne dépense pas trop d'argent, cher fils, je t'en prie.

*Cil chevacherent trestot droit vers Provins,  
De lor jornee ne sai conte tenir,  
Mais ne finerent, se vindrent a Provins. (v.320-322)*

[...]

*Biax sire niés, por Deu qui ne menti,  
Por coi despenz et l'argent et l'or fin  
Que te chargea li tiens peres Tieris  
Quant departis, voir, de Mes sa fort cit,  
Et tu venis a la foire a Provins  
Por achater et dou vair et dou gris,*

*Des dras de Flandres, des juaz de Paris ?*

*Batus seras, saiches, au revenir ! (v. 323-330)*

Traduction : Ils chevauchèrent directement vers Provins ; je ne vais pas vous raconter leur voyage, mais ils arrivèrent à Provins sans faire halte.(...) Très cher neveu, au nom de Dieu qui n'a jamais menti, pourquoi dépenses-tu l'argent et l'or que te confia ton père Thierry lorsque tu quittas Metz, la puissante ville, alors que tu es venu à la foire de provins pour acheter de la fourrure, des tissus de Flandre, des bijoux de Paris ? Tu seras battu, saches-le, à ton retour !

*Q'ais achetei a la foire a Provins ? »*

*- Seignor, por Deu, ce dist l'enfes Hervis,*

*J'ai achetei cest boin destrier de pris*

*Et cest faucon et ses brochés petis,*

*Et cest levrier qui ait un lievre pris... (v. 462-66)*

Traduction : Qu'as-tu acheté à la foire de Provins ? – Seigneur, par Dieu, dit le jeune Hervis, j'ai acheté ce beau destrier, et ce faucon et ses piques, et ce lévrier pour attraper un lièvre ...

*Si Dieux qui maint en Paradis*

*Qui me donroit Chalons tot la cit,*

*Troies ne Bair, ne le bourc de Provins,*

*Ne lui donroie cou faucon monterdin,*

*Ne cest livrier ne cest destrier de pris ! (v. 468-72)*

Traduction : Par Dieu qui est au Paradis, si l'on me donnait toute la ville de Chalons, Troyes, Bar ou la ville de provins, je ne rendrais pas ce faucon ni ce lévrier ni ce destrier de prix...

*Que sui .III. oncle se resont apresté*

*Por la foire droit a Ligni aler. » (v. 579-380)*

Traduction : Ses trois oncles se préparent à nouveau pour aller à la foire de Lagny...

*« Encore voel je le coraige de ti*

*Fils, aprover. Tu iras a Laigny*

*Et porteras, biax fix, de mes (escrinz)*

*XVI mil marcs que d'argent que d'or fin*

*Pour achater et du vair et du gris. (v. 595-598)*

Traduction : Je veux une nouvelle fois te mettre à l'épreuve, mon fils. Tu iras à Lagny et emporteras sur mon trésor seize mille marcs d'argent et d'or pour acheter des fourrures.

*Se pers l'avoir, com fesis a Provins,*

*En mon ost ne te venras gesir. (v. 604-605)*

Traduction : Si tu perds ma fortune, comme tu l'as fait à Provins, tu n'habiteras plus chez moi.

<sup>1</sup>

*Quant je venrai a la foire a Laigni*

*J'achaterai mon bon et mon devis ! (v. 614-615)*

<sup>1</sup> Traduction : Quand je viendrai à la foire de Lagny, j'achèterai ce qui me plaira.

*Maint marcheans des estrange pais*

*Venus estoient a la foire a Ligny. (v. 1200-01)*

Traduction : De nombreux marchands venus de pays étrangers étaient arrivés à la foire de Lagny.

*Tot antor lui sont li Lombart venu ;*

*Jupes ont lees et furent haut tondus ;*

*Chascuns ot hache et bon branc esmolu*

*O bon mulet o palefroi crenu.*

*Sont bobancier, gros pençu, coart...v. 1557-60)*

Traduction : Les Lombards l'entourent. Ils portent des jupes larges et ont les cheveux tondus. Chacun a une hache et une bonne épée acérée, un bon mulet et un palefroi redoutable. Ils sont arrogants, gros et lâches...

## II-Les romans

*Guillaume d'Angleterre* (début du XIII<sup>e</sup> siècle)

*Se tu ses faire ta besoigne*

*A Bar, a Provins u a Troies,*

*Ne puet estre rices ne soies [v. 1966-69]*

Traduction : Si tu t'y prends bien, à Bar, à Provins ou à Troyes, tu ne manqueras pas de devenir riche.

*... mais puis, des illuec en avant,*

*li marcheans a ce qu'il vant*

*Au plus chierement que il peut,*

*Ne ja dou ter ne li esteut*

*Que nus vaillant .i. pois li toille*

*Que li sires tout ne li soille. (v. 2379-84)*

Traduction : Mais après le marchand met à prix ce qu'il vend le plus cher qu'il le peut, sans craindre qu'on lui prenne ne serait-ce que la valeur d'un pois sans que le seigneur ne le dédommage.

### III-Les fabliaux et les dits

#### *L'enfant qui fut remis au soleil*

*Jadis se fu uns marcheanz  
qui n'estoit mie recreanz,  
ne de gaaignier esbahis,  
ains chercha sovent mains païs... (v. 1-4)*

Traduction : Autrefois vivait un marchand / qui ne manquait pas de courage / et était vif en affaires / ; il partit souvent vers des pays lointains...

#### *La Bourgeoise d'Orléans :*

*Et ses sires fut nez d'Amiens,  
Riche mananz a desmesure  
De marcheandise et d'usure  
Savoit toz les tors e les poins. (v. 4-7)*

Traduction : Son mari était originaire d'Amiens ; c'était un propriétaire qui s'était beaucoup enrichi grâce au commerce et à l'usure dont il connaissait tous les coups et les procédés.

#### *Le Moine sacristain :*

*Et Guillaume sot bien changier ;  
Mout s'entremist de gaaignier. (v. 9-10)*

Traduction : Guillaume était un habile banquier ; il était appliqué à faire des bénéfices.

*A Guillaume estut emprunter :  
Ne pot plus au change arester.  
A la foire ala a Provinz  
Et si i porta .iiii. vinz  
Livres de bons provenoisians.  
Après s'en revint par Amiens,*

*Dras achatoit, si s'en venoit. (v. 21-27)*

Traduction : Guillaume fut contraint d'emprunter ; il ne put plus rester derrière sa table de change. Il alla à la foire de Provins où il porta quatre-vingts livres en monnaie de la ville ; puis revenant par Amiens, il acheta des étoffes et s'en retourna.

*Boivin de Provins<sup>4</sup> :*

*Mout bons lechierres fu Boivins !*

*Porpensa soi que a Prouvins*

*A la foire voudra aller,*

*Et si fera de lui parler. (v. 1-4)*

Traduction : Boivin fut un vrai farceur ! Un beau jour il eut l'idée d'aller à la foire de Provins afin de faire parler de lui.

*Boivins remest trois jors entiers,*

*Se li dona de ses deniers*

*Li provos dis sous à Boivins,*

*Qui cet fablel fist a Provins. (v. 377-380)*

Traduction : Boivin resta trois jours entiers et le prévôt prit dans sa bourse dix sous et les donna à Boivin qui fit ce fabliau à Provins.

*La Bourse pleine de sens<sup>5</sup> :*

*Li borgois estoit marcheanz,*

*Et de foires mout bien cheanz (v. 5-6)*

Traduction : Ce bourgeois était un marchand / Et faisait de bonnes affaires dans les foires.

*Li borjois devoit a la foire*

*Aler en Troies en Borgoingne (v. 40-41)*

*Quel joiaus por vostre deport*

*Volez vous que je vous aport*

*De la bone foire de Troies ? (v. 59-61)*

---

<sup>4</sup> MENARD Ph., *Boivin de Provins*, dans *Fabliaux français du Moyen Âge. Tome 1*, édition critique, Genève, Droz (TLF, 270), 1979, p. 47-57.

<sup>5</sup> NOOMEN W. et VAN DEN BOOGAARD N., *La Bourse pleine de sens*, dans *Nouveau recueil complet des fabliaux (NRCF)*, Assen, Van Gorcum, t. 2, 1984, p. 107-149.

Traduction : Quel bijou vous ferait plaisir et que je pourrai vous rapporter de la célèbre foire de Troyes ?

*Ce fu a la foire d'aoust*

*Que sire Renier de Dycise*

*Se parti de dame Felise*

*Et vint a la foire de Troies. (v. 74-77)*

Traduction : Ce fut à la foire d'août que sire Renier de Decize quitta sa femme Felise et se rendit à la foire de Troyes.

*Je fui a Troies a la foire (v. 358)*

Traduction : Je me suis rendu à la foire de Troyes

*Dit des marchands*<sup>6</sup>( fin du XIII<sup>e</sup> siècle)

Je di qu'on doit les marcheanz  
Deseur toute gent honorer ;  
Quar il vont par terre et par mer  
Et en maint estrange païs  
Por querre laine et vair et gris.  
Les autres revont outre mer  
Por avoir de pois achater,  
Poivre, canele ou garingal. [v. 12-19]

...

Et sachiez que Chevalerie  
Doivent marcheanz tenir chiers  
Qu'il amainent les bons destriers  
A Laigni, a Bar, a Provins.  
Si a marcheanz de vins,  
De blé, de sel et de harenc,  
Et de soie et d'or et d'argent,  
Et de pierres qui bones sont.  
Marcheanz vont par tout le mont  
Diverses choses achater. [v. 24-33]

---

<sup>6</sup> DE MONTAIGLON A. et RAYNAUD G., *Le Dit des marchands* par Phelippot, dans *Recueil général et complet des fabliaux des XIIIe et XIVe siècles imprimés ou inédits*, Paris, Librairie des bibliophiles, 1872-1890, t. 2, p. 123-129.

Traduction : J'affirme qu'il faut honorer les marchands. Ils voyagent par terre et par mer, dans de nombreux pays étrangers, pour se procurer de la laine et de la fourrure. Certains traversent les mers pour faire du commerce, et acheter du poivre, de la cannelle ou des plantes aromatiques d'Orient. ... Et sachez que les chevaliers doivent apprécier les marchands car ils leur fournissent de bons destriers à Lagny, à Bar et à Provins. Il y a aussi des marchands de vins, de blé, de sel et de harengs, de soie tissée de fils d'or et d'argent et de pierres de valeur. Les marchands vont à travers le monde entier pour acheter des marchandises variées.

*Li .i. en vont en Engleterre*

*Laines et cuirs et bacons querre ;*

*Li autres revont en Espaingne,*

*Et tels i a vont en Bretagne*

*Bués et pors, vaches achater,*

*Et penssent de marcheander*

*Et reviennent de toz pais*

*Les bons marcheanz a Paris*

*Por la mercerie achater... [v.49-57]*

Traduction : Les uns vont en Angleterre chercher de la laine, des peaux et des jambons ; d'autres partent vers l'Espagne et certains en Bretagne pour acheter bœufs et porcs et vaches et s'affairent pour faire du commerce. Ils reviennent ensuite à Paris pour acheter de la mercerie...

*L'estat de clergie desprise*

*Et dist que mieux vaut marchandise.*

*Marchans gagnyent ardiement,*

*Marchans vivent aisiement,*

*Marchans puent prouffit acquerre*

*Et en la mer et en la terre*

*Lors fist ses nefz appareillier.*

*Outremer s'en vait por gaignier,*

*Mais, quant fust en la mer profonde,*

*Regarda le peril de l'onde,*

*Et se santist le cuer amer*

*Por l'esmeuvement de la mer. (v. 23-34)*

Traduction : Il convient de préférer à l'état de clergie celui des marchands. Ceux-ci gagnent de l'argent en prenant des risques, ils vivent confortablement, ils pensent faire du profit en voyageant par mer et par terre. Ils font préparer des bateaux et vont outremer pour faire des affaires. Mais quand ils sont en pleine mer, ils mesurent les dangers de la traversée et sont malades à cause du mouvement de l'eau.

*Cy commence le Dit du Lendit rimé*<sup>7</sup>

*En l'onneur de la Marcheandie  
M'est pris talent que je vous die  
Se il vous plaist un nouvel Dit.  
Bonne gent, ce est du Lendit  
La plus roial Foire du monde,  
Si con Dix la fait à la ronde. (v. 1-7)*

Traduction : J'ai pris la décision de vous raconter un autre dit en l'honneur du métier de marchand. Bonnes gens, il s'agit du Lendit, la foire la plus royale du monde, imaginée par Dieu.

---

<sup>7</sup> BARBAZAN E., *Le Dit du Lendit rimé*, édition dans *Fabliaux et contes des poètes français des XIe, XIIe, XIIIe, XIVe, XVe siècles*, Paris, Warée, 1808, tome 2, p. 301-307.